



Domaine de Valabre : Exploitation agricole de l'EPLEFPA d'AIX-VALABRE-MARSEILLE



Présentation de l'exploitation



L'exploitation Agricole de Valabre est un outil pédagogique spécifique support d'applications pédagogiques avec un site d'expérimentation et de développement (G.I.S) et un outil de production avec 60 ha de grandes cultures, 12 ha de vignes en agriculture biologique (dont 2 ha en appellation AOC Côtes de Provence), 2 ha d'oliviers en agriculture biologique, 0.5 ha de pommiers (conversion biologique), la cave du Domaine de Valabre (vente directe), 1000 ha d'alpages dans les Alpes de Haute Provence et 200 ha de forêts.

Les 12 ha de vignes sont conduites suivant le cahier des charges Nutrition Méditerranéenne (charte visant à préserver l'environnement, la qualité gustative et nutritive). Depuis 2007, les vignes sont en conversion vers l'agriculture biologique sous le contrôle d'ECOCERT. Le raisin est ensuite vinifié à la Cave du Domaine de Valabre (400 hl en vin de pays rosé et rouge, 60 hl d'AOC).

L'expérimentation en Grandes Cultures dans le cadre du G.I.S Grandes cultures de Valabre, qui regroupe 10 organismes comporte 850 micro parcelles (soit 7 ha d'essais) sur 6 cultures différentes.



Ces expérimentations suivent trois axes:

- La recherche de références en agriculture durable : Recherches pour une agriculture écologiquement saine et économiquement viable. (Préserver les ressources naturelles, optimiser la fertilisation afin de minimiser le lessivage, rotation des cultures.)
- Les essais sur des cultures énergétiques dans le cadre du RMT Biomasse (réseaux mixte technologique) création d'un guide de culture pour trois espèces: le Miscanthus, le Switchgrass et le sorgho.
- Les essais de Développement dans le secteur des Grandes Cultures. Outre l'évaluation de la valeur agronomique, une attention toute particulière est portée sur la qualité et la valeur technologique des différentes variétés testées (protéines).

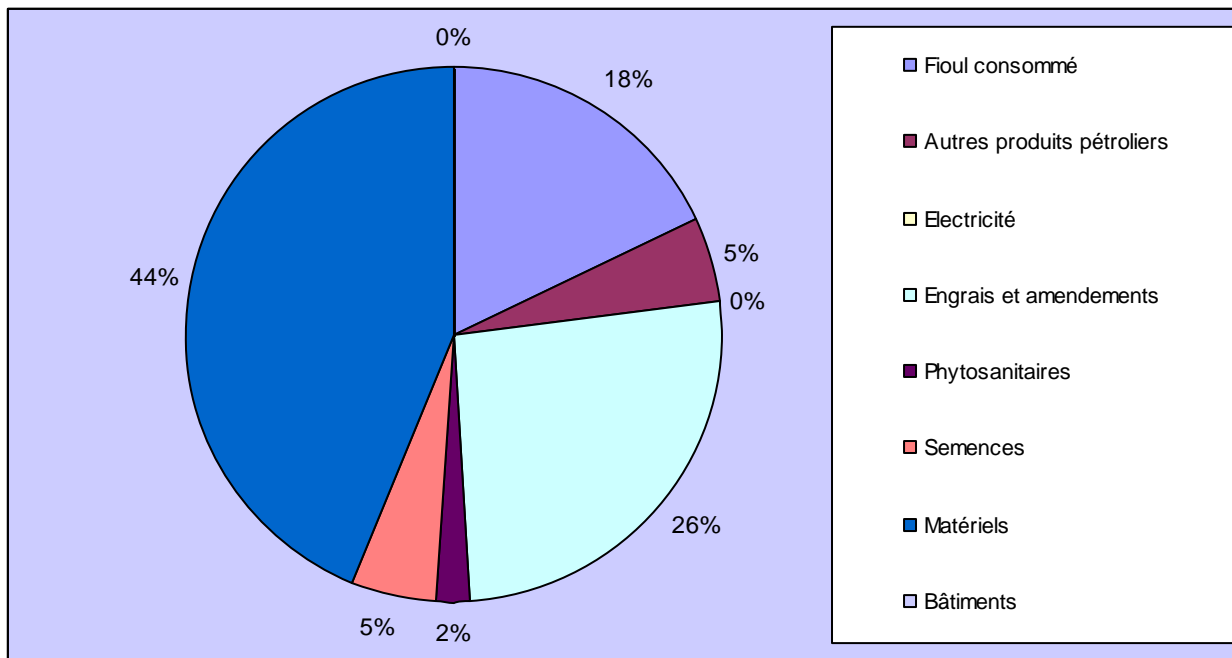
A.G.I.R démarche de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables s'inscrit dans les principes du développement soutenable des politiques régionales et permet de soutenir des plans d'actions et des initiatives exemplaires et novatrices. A.G.I.R voit les projets de tous types d'acteurs se multiplier avec plus de 600 projets innovants soutenus et concernant plus de 100 000 personnes. La démarche «Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires» est une démarche globale pour aider les agriculteurs à diminuer l'impact environnemental de leur exploitation.



Diagnostics

➤ *Les consommations d'énergie directe et indirecte :*

L'exploitation a réalisé un diagnostic énergétique global (bilan PLANETE), ce qui permet de mettre en évidence les actions à entreprendre afin de diminuer l'impact de notre production agricole sur l'environnement. Le matériel représente une consommation en énergie indirecte importante, représentent la plus grosse part d'énergie indirecte consommée (196 litres de fioul par ha de SAU). Cela peut s'expliquer par la diversité des productions (viticulture, arboriculture, grandes cultures) et l'importance des expérimentations. Ensuite viennent la consommation d'engrais azotés et amendements qui est relativement importante (119 litres de fioul par ha de SAU) ceci est notamment dû à la fertilisation azotée sur les céréales à paille.



➤ *les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)*

L'activité de production de l'exploitation engendre l'émission de 131 équivalents tonnes CO₂/an. Les gaz à effet de serre se répartissent entre le gaz carbonique (84t/an) et le protoxyde d'azote (0.15 t/an). Ces rejets sont le reflet des exploitations de grandes cultures classiques, la consommation d'engrais azotés est relativement importante notamment sur les céréales à paille.



Plan d'actions

Grâce aux financements de la **Région Provence Alpes Côte d'Azur**, de nombreux investissements vont permettre à l'exploitation une nette amélioration de sa technicité tout en préservant l'environnement.

➤ **Energie**

Action « Agro-carburants »

Projet : Concrétiser les expérimentations en investissant dans du matériel plus fiable pour la production de Colza en vue de son utilisation comme carburant agricole. Cette production serait transformée dans le cadre de l'association de transformation avec l'EPLEFPA d'Isle sur Sorgue. L'exploitation d'Aix-Valabre, envisage d'adhérer pour participer à la production d'agro-carburant.

Action « Bois-Energie »

Projet : Amélioration du potentiel économique de la forêt et développement du rôle social de la forêt. Suite au diagnostic réalisé par des ingénieurs stagiaires de l'ENGREF (Nancy), il est apparu que les 184 ha de forêt du patrimoine de l'exploitation présentent un potentiel « bois énergie » non négligeable.

Action « Fertilisation par compost »

Projet : La mise en place d'une plate-forme de lombric-compostage permettant de valoriser les déchets alimentaires et des espaces verts. Ce projet permettrait d'améliorer le bilan azote de l'exploitation par l'utilisation du compost pour la fertilisation des différentes cultures. (Financement AGIR Chargeur pour l'épandage).

➤ **Eau**

Un des axes du programme d'expérimentation conduit dans le cadre du G.I.S., concerne la protection et économie des ressources (eau, sol et gestion des intrants). Des essais conseils à l'irrigation du Blé dur et une expérimentation sur la tolérance à la sécheresse du Blé dur sont menés dans le cadre du GIS sur les thèmes suivants « *Réduction d'intrants - Adaptation à la sécheresse - Production de biomasse* ». (Financement AGIR de matériel d'expérimentation : station météo, appareils de mesure au sol).

➤ **Déchets**

Action « Déchets de vinification »

La mise aux normes sanitaires concernant l'eau et le traitement des effluents de la cave de vinification a été réalisée grâce à la mise en place d'une plateforme de phyto-épuration (Financement AGIR).

Action « Déchets alimentaires »

La mise en place d'une plate-forme de lombric-compostage permettra de valoriser les déchets alimentaires et ceux issus des espaces verts. Les déchets alimentaires de la restauration seront récupérés après passage en digesteur, mélangés avec des déchets verts et épandus sur une plate-forme de « lombric-compostage ». Ce projet est en relation avec le projet « gestion de l'énergie : fertilisation par compost ».

3



➤ Biodiversité et réduction d'intrants

La valorisation de la biomasse et des énergies renouvelables est réalisée à partir d'essais sur différentes cultures annuelles comme pérennes.

La réduction d'intrants phytosanitaires nécessite l'utilisation d'outils spécialisés : bineuse autoguidée, herse étrille ainsi que la recherche d'itinéraires techniques alternatifs (Financement AGIR).

➤ Qualité et développement territorial

Le vignoble de l'exploitation est progressivement restructuré. Actuellement en démarche « Agriculture Biologique », l'enjeu est l'amélioration de la qualité de la transformation et de participer dans le cadre d'un réseau de professionnels à des expérimentations recherche qualité et d'innovation. Le développement de la cave vinicole s'inscrit dans une dynamique de territoire basée sur la commercialisation en circuits courts en relation avec les AMAP mais aussi sur le développement d'une production de qualité en Agriculture Biologique. Plusieurs pistes sont possibles sur l'expérimentation : transformation biologique, variation des intrants, recherche de produits nouveaux (vins rosé mousseux). Orientations de base : Circuits courts de commercialisation, techniques innovantes de vinification, modernisation de la cave, travail en réseau avec des partenaires régionaux.

Contacts

De Gardanne, prendre la direction d'Aix en Provence - Luynes, prendre la 1^{ère} à gauche (vers le lycée agricole) et continuer la route du moulin fort jusqu'à la cave.

Depuis Aix, prendre l'A51 vers Marseille et sortir à Luynes-Gardanne. Continuer sur la D7, passer Luynes et Turin, puis prendre la 1^{ère} à droite, continuer la route du moulin fort jusqu'à la cave.

Directeur d'exploitation : Hervé Montigny, herve.montigny@educagri.fr

Responsable expérimentation : Michel Nevière, michel.neviere@educagri.fr

Tél. 04 42 65 43 20 et 04 42 65 43 28, Fax : 04 42 65 43 21

